

Conseil Régional de la Nawa



PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (PADRER)

FICHE PROJET : ETUDES DE FAISABILITES

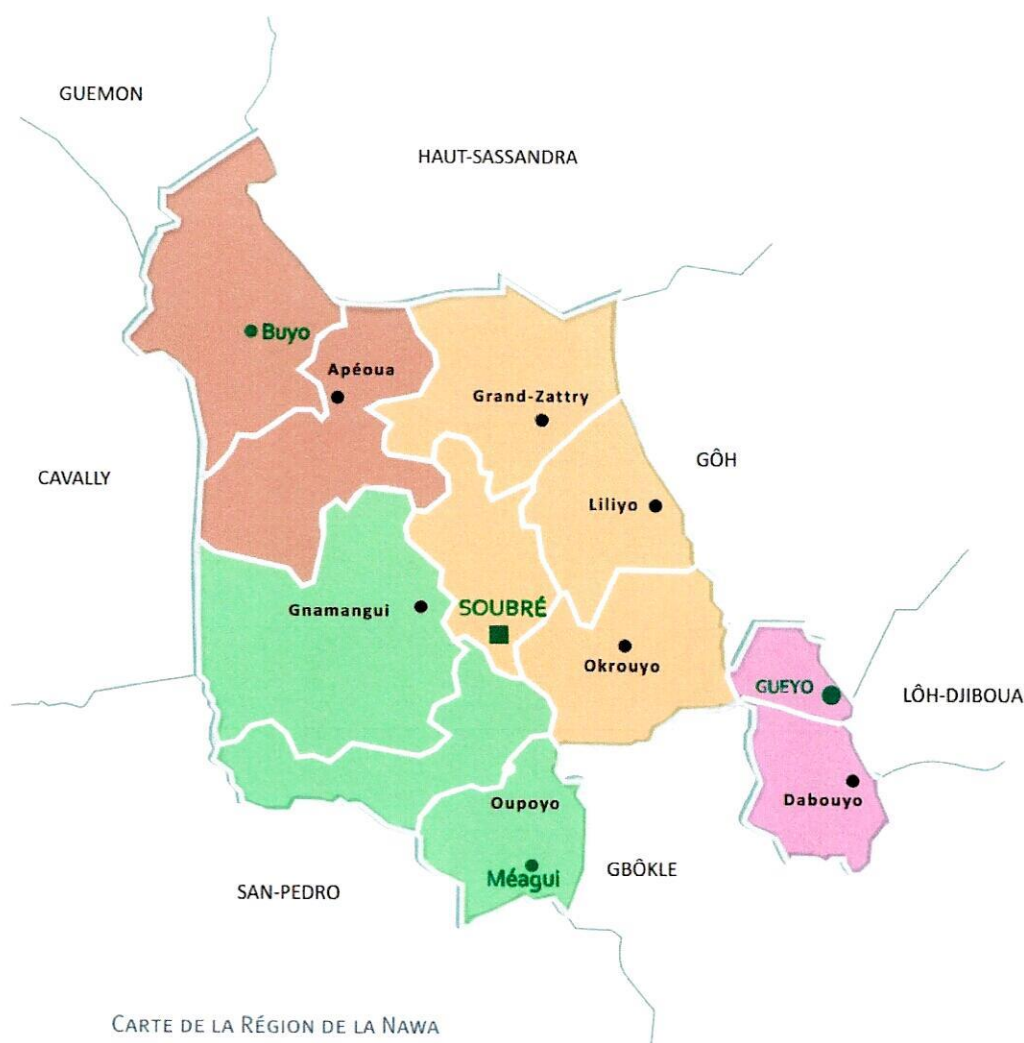


TABLE DES MATIÈRES

Equivalences monétaires, Année fiscale, Poids et mesures, Sigles et abréviations, Fiche de projet, Résumé du projet, Cadre logique, Calendrier d'exécution du projet.

I. ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION.....	1
• 1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays.....	1
• 1.2 Justification de l'intervention de la Banque.....	2
• 1.3 Coordination de l'aide.....	3
II. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET.....	3
• 2.1 Composante du projet.....	3
• 2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées.....	7
• 2.3 Type de projet.....	8
• 2.4 Coût du projet et dispositifs de financement.....	8
• 2.5 Zone d'intervention et bénéficiaires visés par le projet.....	12
• 2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet.....	13
• 2.7 Prise en considération de l'expérience du groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet.....	14
• 2.8 Principaux indicateurs de performance.....	15
III. FAISABILITE DU PROJET.....	15
• 3.1 Performance économique et financière.....	15
• 3.2 Impact environnemental et social.....	16
IV. EXECUTION.....	17
• 4.1 Disposition en matière d'exécution.....	17
• 4.2 Suivi.....	19
• 4.3 Gouvernance.....	20
• 4.4 Soutenabilité.....	20
• 4.5 Gestion des risques.....	21
• 4.6 Développement des connaissances.....	21
V. CADRE JURIDIQUE.....	21
• 5.1 Instrument.....	21
• 5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque.....	22
• 5.3 Conformité avec les politiques de la Banque.....	22
VI. RECOMMANDATIONS.....	22
APPENDICES.....	23
- Appendice I : Etude de faisabilité.....	23
- Appendice II : Rapport/Fiches de projet.....	23

Equivalences monétaires

[Septembre 2015]

[1 UC]	= [456,646MRO]
[1 UC]	= [1,43225 USD]
[1 UC]	= [1,22572 €]

Année fiscale

[Janvier – Décembre]

Poids et mesures

1 kilogramme (kg)	=	2,2046 livres
1 mètre (m)	=	3,281 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité génératrice de revenus
AOI	Appel d'offre international
AON	Appel d'offre national
AM	Aide-mémoire
AEJ	Agence Emplois Jeunes
A.S.A.C srl	Ambiente Sicurezza Agroindustria Cosmetica, société italienne, société executrice
BAD (AfDB)	Banque africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CNCMP	Commission Nationale de Contrôle des Marches Publics
CPMSS	Commission de Passation des Marches des Secteurs Sociaux
DMIP	Direction de la Microfinance et de l'Insertion Professionnelle
DSP	Document stratégique pays
DSRP	Document stratégique de réduction de la pauvreté
EFN	Etablissements Financiers Nationaux
FAD	Fonds africain de développement
FADES	Fonds Arabe pour le Développement Economique et Spécial
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAPA	Fonds d'assistance au secteur privé
FIDA (IFAD)	Fonds International de Développement Agricole
PADRER	projet d'appui au développement rural et des énergies renouvelables
PND	Plan National de Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
RPGH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S.I.M.AM S.p.A	Servizi Industriali Manageriali Ambientali S.p.A, société italienne faisant partie de la holding A.S.A.C srl
SO.GE.IN	Sogein Srl (Sogein Salute e Sicurezza et Sogein Agroindustria),société italienne faisant partie de la holding A.S.A.C srl

Fiche de projet

Fiche du client

EMPRUNTEUR : République de Côte d'Ivoire**ORGANE D'EXECUTION :** Comité de gestion du projetPlan de financement

Source	Montant (EURO)	Instrument
BAD / FAD	219.300.000	prêt
IFAD	62.530.000	don
COÛT TOTAL	281 830 000 EURO	

Importantes informations financières de la BAD

Monnaie du prêt	EURO
Type d'intérêts*	N.A
Marge du taux d'intérêt*	N.A
Commission d'engagement*	N.A
Autres frais*	N.A
Echéance	13 ans
Différé d'amortissement	3 ans
DR (scénario de base)	6 ans 7 mois
VAN (scénario de base)	336 862 685 €
TRI (scénario de base)	16%
Indice De Profitabilité (IP) (scénario de base)	254%

**si applicable*Durée – principales étapes (attendues)

Approbation de la note conceptuelle	
Approbation du projet	novembre 2015
Entrée en vigueur	Janvier 2016
premier décaissement	Février 2016
Dernier décaissement	Décembre 2018
Achèvement	Décembre 2018
Dernier remboursement	Décembre 2028

Résumé du projet

Aperçu générale du projet : le projet « La Nawa, Développement Rural et Ressources Renouvelables » est un projet d'appui au développement rural par le biais des ressources renouvelables, d'accès à l'eau potable, de développement des PME dans les régions de La NAWA (phase 1), COMOIE, LACS, SAVANES et WOROBA (phase 2). C'est un projet innovant de vulgarisation, de promotion des énergies renouvelables, tout en facilitant leurs accès aux populations à la base. Il vise à appuyer les régions de La NAWA, COMOIE, LACS, SAVANES, WOROBA à travers le gouvernement ivoirien dans sa volonté manifeste de garantir aux collectivités décentralisées l'autonomie financière et l'accompagnement conséquent, dans la lutte pour la réduction de la pauvreté qui demeure encore une préoccupation majeure des acteurs et partenaires au développement. **Les objectifs spécifiques du projet sont :** (1) promouvoir la production des énergies renouvelables par l'installation de micro unités de production afin de rendre l'énergie électrique accessible à tous. (2) apporter un appui considérable aux manques et aux insuffisances de la distribution de l'hydroélectricité qui se manifestent par la faiblesse de la couverture du réseau électrique et le délestage. (3) améliorer les conditions et cadre de vie des populations par l'accès à l'eau potable la création d'emplois et le renforcement des capacités opérationnelles des services sociaux de base (santé, éducation). (4) accroître les capacités financières des régions par une augmentation de la production agricole, par la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME), une augmentation des recettes fiscales, la diversification de l'activité économique. (5) garantir aux cinq régions que sont la NAWA, COMOIE, LACS, SAVANES, WOROBA et leurs environs, la sécurité alimentaire, l'amélioration des conditions sanitaires, la diffusion de la richesse et, donc, la réduction du sentiment d'insécurité.

Du fait que les villages, les campagnes, et hameaux, ne disposent pas de sources énergétiques, ni d'eau, et restent donc éloignées d'une quelconque possibilité d'amélioration de la qualité de vie en termes de conditions socio-économiques et de développement économique tant dans le secteur agricole que dans celui artisanal et, encore moins, dans celui industriel, le projet qui est présenté se propose, avec une approche innovante, de porter le développement social et économique des banlieues et des villages du monde rural à tout un Pays, grâce à des petites installations, avec l'avantage qui s'en tire tant au niveau social qu'en affranchissement de la pauvreté et avec la création d'un tissu artisanal et de PME, de plus en plus croissant.

Il se base, pour des sites/villages de 2.000 personnes, équivalents à 300 familles, sur des installations de production de l'énergie de faible puissance, répandues dans tout le pays, environnementalement soutenable, par le biais d'investissements assez importants, lesquels ont besoin, comme dans les Pays européens, du soutien subsidiaire (incitations) de l'État dans la phase initiale d'investissement.

Avec la disponibilité d'énergie électrique, quelle qu'en soit la source, il est possible d'imaginer un développement rural raisonnablement plus rapide que celui qu'il y a eu jusqu'à présent. L'utilisation d'énergie ouvrira la voie à un meilleur approvisionnement en eau et au démarrage des activités économiques et sociales nécessaires pour le développement, la création et la diffusion de meilleures conditions de vie et de revenus.

L'utilité et la nécessité de ces installations est orientée avant tout au progrès social et civil des populations rurales, mais il faut les voir également comme la base nécessaire pour un programme modulaire, plus vaste, systémique (village, district, région et macro région) qui pourrait permettre des approches plus économiques, de rentabilisation compétitive et de productivité industrielle primordiales pour les économies nationales.

Vue l'importance et l'articulation des activités, l'exploitation du projet se fera par phases. **La Région de la Nawa sera la première. Le premier groupe de villages doit être considéré comme le groupe pilote pour le démarrage de la mise en œuvre du projet.** Il sera exploité avant les autres pour servir de modèle en vue de permettre, si nécessaire, l'identification des forces et des faiblesses, afin d'apporter des actions correctives éventuelles.

(Voir les Annexes 2-Indicateurs principaux, 3-Cadre Logique simplifié)

Réalisations attendues du projet : Le projet sera exécuté par un comité technique dirigé par un Chef de projet recruté à l'issu de concertation des acteurs et des partenaires au projet. Il sera responsable de la coordination des activités, et assurera l'interface entre le bailleur, le représentant du gouvernement, le Conseil Régional de la NAWA dans la première phase et des autres régions dans la deuxième phase, et les communautés locales. De façon spécifique, les principales réalisations attendues sont : (1) la conception et installation de système/équipement pour la production d'électricité ; (2) la réalisation du système/équipements pour la production d'eau potable ; (3) l'appui à la création d'activités génératrices de revenus et le développement d'activités entrepreneuriales dans les domaines de l'agriculture, de l'agroindustriel, de la production et distribution d'eau potable;(4) la formation liée à la gestion opérationnelle du système, et pour les activités entrepreneuriales subséquentes de développement rural, y compris l'entretien des unité/modules de production de l'énergie électrique et de traitement de l'eau. **Le projet permettra de produire de l'énergie électrique à partir des sources renouvelables disponibles pour 300 ménages par groupe d'unité de production dans chaque village de 2.000 personnes. 28 villages bénéficieront ainsi d'électricité et d'eau potable favorisant leur désenclavement. Il en découle la création de 260 emplois directs et 1.300 emplois indirects pour la première phase, et de 1.040 emplois directs et de 5.200 emplois indirects pour la deuxième phase. Soit à terme, un total de 7800 emplois dont 1300 directs et 6500 indirects.**

(Voir l'Annexe 4 Organisation du Projet)

Evaluation des besoins : Selon des études de faisabilité réalisées par la Direction Technique du conseil Régional de la NAWA portant sur la présentation de la région, l'analyse des atouts et des potentialités de la région laisse apparaître clairement que les efforts du gouvernement ivoirien n'ont pas permis d'atteindre un taux de couverture en énergie électrique et en adduction d'eau potable suffisant à la satisfaction des besoins de la population. Cet état de fait est lié à divers raisons qui participent au difficile décollage du développement de la région. La densité et la croissance rapide de la population de la région du fait de ses énormes potentialités naturelles à des besoins auxquelles doit satisfaire les autorités locales. Par ailleurs, le retard de développement accusé par la région de la NAWA nécessite une intervention urgente afin d'apporter une solution efficace et durable à la problématique du développement de la région. **Le projet vise à améliorer l'accessibilité et la qualité des services sociaux et infrastructures de base notamment l'hydraulique, l'électricité, la santé et l'éducation.** La même situation est répliquée dans les autres régions, toutes caractérisées (dans les zones rurales, dans les petites agglomérations urbaines, dans les zones faiblement urbanisées) par un manque de sources énergétiques et d'eau potable.

Valeur ajoutée pour la Banque :

La Banque Africaine de Développement est l'un des principaux partenaires au développement de la Côte d'Ivoire. Depuis le retour du pays à la normalité et la stabilité politique comme en témoigne son retour dans la capitale économique de celle-ci, la Banque finance plusieurs opérations dans le domaine social ; elle appui le gouvernement ivoirien dans ses efforts de développement à travers la conduite d'actions concrètes en faveur des populations par les structures décentralisées mis en place que sont les Conseils Régionaux et les Communes. **A travers ce projet, la banque apporte un appui considérable à : (1) l'effort de développement des régions de la NAWA, COMOE ; LACS ; SAVANES ; WOROBA par la mise en place d'un dispositif de production et de distribution d'électricité et d'eau potable ; (2) l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations bénéficiaires du présent projet.(3) la création, au total, de 1.300 emplois directs et de 6.500 emplois indirects aux femmes et aux jeunes.(4) la réduction de l'exode rural et/ou éventuellement l'immigration clandestine des jeunes diplômés sans-emplois.(5) la réduction du taux de morbidité et de mortalité lié au difficile accès à l'eau potable et aux service sociaux de qualité.(6) la réduction de l'insécurité et du sentiment d'insécurité au sein des populations. La banque à un avantage certain dans le domaine ciblé. Aussi, est-il pertinent**

de noter l'accent particulier et l'importance qu'accorde le Président de la BAD à l'éclairage de l'Afrique comme vecteur essentiel et précurseur du développement.

Gestion des connaissances : Au regard du projet, il apparaît clairement que le développement de connaissances est un objectif principal du projet. Il contribuera au développement de connaissances par l'utilisation des nouvelles technologies de production d'énergie à partir de matière première organique locale et la maintenance des équipements. Le transfert de connaissance se fera à travers les différentes formations et l'assistance techniques qu'impose la réalisation du projet. Il inculquera aux populations de nouvelles habitudes par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie. Elles développeront ainsi, des connaissances en protection et gestions de l'environnement, en gestion entrepreneurial, en comptabilité, technique agricole ; en montage de projet et en vie associative par le biais des différentes formations prévues par le projet. Ces connaissances seront transmises par l'intervention des prestataires de service de consultants et aux formations spécifiques dans les domaines suscités. A travers les structures relais qui seront identifiées, les bénéficiaires recevront un accompagnement technique pendant la durée de mise en œuvre. Ces formations seront suivies de la publication des rapports et autres documents techniques qui seront mis à la disposition des parties prenantes au projet ou consultés dans les locaux du projet. Les caractéristiques innovantes du projet, qui se base sur les énergies alternatives, sa localisation (dans des zones à faible dotation d'infrastructures, en zones généralement rurales, voire aux lisières de la forêt) et l'inhabitude des populations à toutes ces technologies, font ressortir la nécessité de former la population à l'utilisation et à l'entretien des installations de production d'énergie renouvelable. L'optimisation de l'exploitation de ces énergies dépend du fonctionnement correct et la gestion adéquate et autonome des propres ressources.

Le principal objectif est donc de former des personnes qui puissent recouvrir différents rôles techniques spécialisés dans les domaines de:

- **Plombier**
- **Charpentier**
- **Technicien électricien / électromécanique**
- **Technicien d'installations photovoltaïques**
- **Technicien frigoriste**
- **Technicien de conservation des aliments**

On poursuivra cet objectif à travers des parcours définis qui postulent la nécessité d'une période de formation commune, destiné à renforcer les connaissances préparatoires à l'apprentissage, et, ultérieurement, une période avec des cours différenciés pour les spécialisations susmentionnées.

Au cours de la deuxième période, le groupe initial sera subdivisé en sous-groupes, selon les spécialisations précitées. Ladite période aura une phase théorique suivie, en fonction du type de spécialisation, d'une période d'entraînement sur la position et une période de formation-relais dans les différentes installations (on-the-job training).

Bénéficiaires directs et indirects. Chaque module, basé sur l'utilisation des équipements pour la production d'électricité à partir de sources alternatives, génère des revenus dérivés du déroulement des activités entrepreneuriales agro-industrielles et de la création et du déroulement des activités artisanales, des PME, le développement de l'artisanat, d'activités manufacturières et services. **Les activités entrepreneuriales agro-industrielles génèrent un revenu annuel (estimation conservative) de 156.400 €, ce qui équivaut à environ 0,22 €/personne et par jour. Les revenus des activités artisanales et des PME (artisanat, activités manufacturières et services), qui sont caractéristiques de chaque site / village et du Pays, n'ont pas été estimés, mais on croit qu'ils puissent générer un montant au moins pareil. En tenant compte de ces deux termes uniquement, le coût «social» de la formation est récupéré immédiatement comme un bénéfice direct.**

Bénéfices indirects

Les bénéfices indirects induits sont les suivants:

1. L'accès à de meilleures conditions sociales
2. L'accès à de meilleures conditions hygiéniques et sanitaires avec la disponibilité d'énergie électrique et d'eau potable,
3. L'accès aux services de santé à travers l'institution d'un centre médical pour chaque site (et d'un réseau progressif de centres de santé avec la création de différents modules),
4. La diminution de la mortalité (infantile, maternelle et globale)
5. Le développement à grande échelle de la culture de base et le renforcement de la scolarisation
6. La familiarisation des utilisateurs avec des technologies énergétiques alternatives au profit de la préservation de l'environnement
7. La création d'activités économiques secondaires qui impliquent de nombreuses personnes et qui sont réparties sur le territoire, avec création et distribution de revenu et richesse.
8. La création d'une expertise locale

Cadre logique axé sur les résultats

Pays et titre du projet : Côte d'Ivoire. La Nawa - Développement Rural et Ressources renouvelable					
But du projet : Promouvoir, dans les régions de La Nawa, Comoe, Lacs, Woroba, Savanes, la production, la distribution et la consommation d'énergie renouvelable, la production et la distribution de l'eau potable, la production et la distribution de l'eau pour l'agriculture, la création et le développement de Petites et Moyennes Entreprises, et contribuer durablement à l'amélioration du cadre et des conditions de vies des populations rurales.					
Chaîne des résultats	Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Risques Mesure d'atténuation
I. L'accessibilité de l'énergie électrique à tous est garantie à travers la promotion et la production des énergies renouvelables au moyen de modules (micro unités) de production d'énergie et de traitement de l'eau (voir schéma 1).	Ménage type : Village avec 2.000 habitants/300 unités d'habitations	Situation de référence	Cible	- Rapports d'activités - Rapports de suivi évaluation - Etudes/enquêtes - Rapport final du projet - Rapport de la Direction de l'Energie	Disponibilité en quantité suffisante des intrants pour la production d'énergies
II. 2 phases : Groupe 1 – La Nawa (phase pilote) Groupe 2 – Les autres régions : Comoe	1.1 Nombre de ménages (villages) bénéficiaires Groupe 1 – 4 villages Groupe 2 – 24 villages Total : 30 villages				Engagement des structures, des institutions locales et des populations
	1.2 Nombre d'utilisateurs familiarisés avec les technologies énergétiques alternatives Groupe 1 – 25.300 habitants Groupe 2 – 104.000				Intérêt des populations
IMPACT	Mesures d'atténuation : approche concertée, participative et inclusive				

Lacs Woroba Savanes (voir Schéma 2 – Indicateurs principaux)	habitants 1.3 Nombre de villages utilisateurs des nouvelles sources d'énergie : Groupe 1 – 4 villages Groupe 2 – 24 villages 1.4 Nombre d'entreprises locales utilisatrices (nouvelles entreprises) des nouvelles sources d'énergie Groupe 1 – 8 Groupe 2 – 40 (estimation)			

1. Des modules (micros unités de production d'énergie renouvelables et de traitement des eaux) sont installées et opérationnelles dans tous les villages pour : - Eclairage villages et habitations - Eau potable - Eau irrigation - Développement activités artisanales/PME	1.5 Nombre d'unité de production d'énergie renouvelable installés Groupe 1 – 4 villages, 13 modules Groupe 2 – 24 villages, 52 modules Pour chaque module, disponibilité moyenne d'énergie par jour : 3.800 kWh/j et prévision de consommation de : 3.120 kWh/j réparis comme suit : Production distribution : 800 kwh/j et Activités de production. 1.320 kWh/j Services villages/familles : 1.000 kWh/j	Phase 1 : 13 unités Phase 2 : 52 unités. Soit au total 65 unités	- Femmes - Jeunes - Enfants - Les PME - Structures socio sanitaires et les structures déconcentrées et décentralisées de l'Etat	- Rapport d'activités - Vérification de l'apprentissage pendant la formation - Rapports annuel de suivi évaluation - Rapport d'évaluation final du projet	Identification des sites d'implantation Perception/réticence des populations bénéficiaires, méfiance face à l'innovation Mesure d'atténuation : communication, information publique, sélection des personnes à former
2. La qualité du service et du	2.1 Nombre d'incidents de distribution	0	- Femmes - Jeunes	- Compagnie Ivoirienne	
EFFETS					
	1.6 Taux de couverture énergétique dans la région 1.7 Taux de familiarisation des utilisateurs avec les technologies énergétiques alternatives	<i>faible</i>			

	réseau de distribution de l'hydroélectricité existant sont améliorés Les villages équipés par les modules (unités de production d'énergie électrique) sont un réseau (mini-grid concept)	(coupure/interruption de la fourniture) 2.2 Nombre d'interventions sur le réseau 2.3 Délais de remise en route de la fourniture d'électricité 2.4 Durée moyenne des interventions sur le réseau en cas de coupure d'électricité	0 0 0	- Ménages - Coopératives - PME - Ecoles - Services de santé - Services publics et privés	d'Electricité (CIE) - Enquêtes de terrain	
--	---	--	-------------	---	--	--

PRODUITS	Installation et opérationnalisation de 65 unités de production d'énergie à partir des sources renouvelables - Nombre d'unité de production installés - Groupe 1 – 4 villages, 13 modules (12 + 1 secours) - Groupe 2 – 24 villages, 52 modules (48 + 4 secours) Pour chaque module, disponibilité moyenne d'énergie par jour : 3.800 kWh/j et prévision de consommation de : 3.120 kWh/j répartis comme suit : Production et distribution : 800 kwh/j Activités de production. 1.320 kWh/j Services villages/ménages : 1.000 kWh/j - Nombre de personnes formés au fonctionnement et à la maintenance des unités de production d'énergie renouvelable : 20 personnes/chaque module/unité de production d'énergie et d'eau potable Groupe 1 -260 Groupe 2 – 1.040 Total : 1.300 personnes	<i>Situation de base : 0 unité</i>			Qualification de personnels pour l'opérationnalisation et la maintenance des unités de production d'énergie renouvelable Mesure d'atténuation : Formation de ressources humaines locale à la production et la maintenance des unités d'énergie renouvelable
------------------------	--	---	--	--	---

IMPACT	II. Les conditions et cadre de vie des populations sont améliorées par la création d'emplois, l'accès à l'eau potable, la disponibilité de l'énergie électrique, le développement généralisé de l'éducation de base et le renforcement de la scolarisation, le renforcement des capacités opérationnelles des services sociaux de base (santé, éducation), la création et la distribution de revenu et richesse et d'activité économique secondaire impliquant nombreuses personnes	2.1 Nombre de MPE ou d'AGR créés/consolidés et fonctionnels (estimation) Group 1 – 8 Group 2 – 40 2.2 Proportion de femmes et de jeunes bénéficiaires parmi les promoteurs de MPE 30 % femmes, 70% jeunes 2.3 Nombre d'emplois créée par les MPE (direct/indirect) Groupe 1 – 260/1.300 Groupe 2 – 1.040/5.200 2.4 Nombre de structures d'Appui/d'accompagnement des MPE opérationnelles (27 ONG et autres organisation à base corporative) 2.5 Nombre de foyers ayant accès à l'eau potable Groupe 1 – 3.900 Groupe 2 – 15.600 2.5 diminution de la mortalité infantile de 30%, de mortalité maternelle de 50% et globale) 2.6 Nombre de services sociaux sanitaires de base communautaires et scolaires créés ou renforcés Centres sanitaires créés Groupe 1 – 13 Groupe 2 – 52 2.7 taux de scolarisation 2.8 taux de fréquentation des services de santé	<i>Cf. RGHP 2014</i>	- Femmes - Jeunes hommes - Elèves - Hôpitaux	- Agence emploi jeunes - Enquête de référence sur l'emploi et le secteur informel dans la Régions intéressées	Formation à la gestion à la comptabilité simplifiée et à la gestion coopérative Formation aux activités de marketing
--------	--	--	-----------------------------	---	--	--

1. Des activités de génératrices de revenus produites de manière soutenable	- Revenu annuel moyen Pour chaque module/unité (village) : 635.580 €/an	0	- Femmes - Jeunes hommes - Groupements /associations de femmes	Institutions de micro finance (IMF)	-Capacité à gérer l'activité -Faiblesse de l'épargne Mesure d'atténuation : - formation des bénéficiaires -Sensibilisation à la culture de l'épargne
2. Des services associés aux activités génératrices de revenus sont développés	- Nombres des services associés à l'accompagnement des AGR créés et opérationnels	0	- Coopératives - Groupements de femmes - Groupement de jeunes		
3. Les capacités opérationnelles des services de base sont renforcés/améliorés	- Nombre d'hôpitaux bâtis/améliorés/équipés - Centres sanitaires créés - Groupe 1 – 13 - Groupe 2 – 52	2 généraux - hôpital 48 établissements - précolaires 40 établissements - secondaires 592 écoles - primaires	- Population - Elèves		

EFFETS

PRODUITS	- Energie électrique - Eau potable - Eau pour irrigation - Création de points d'accès à l'eau et l'électricité	<table><tr><td>- Groupe 1</td><td>-</td><td>13</td></tr><tr><td>modules/unités</td><td></td><td></td></tr><tr><td>- Groupe 2</td><td></td><td>-52</td></tr></table> unités/modules Pour chaque module : - Disponibilité moyenne d'énergie par jour : 3.800 kWh/j et prévision de consommation de : 3.120 kWh/j répartis comme suit : Production et distribution : 800 kwh/j - Activités de production. 1.320 kWh/j - Services villages/ménages : 1.000 kWh/j - Production eau potable : 40 m3/j - Production eau irrigation : 300me/j - Quantité moyenne d'eau disponible par ménage et par jour : 130 l/j - Productions agricoles - Productions industrielles	- Groupe 1	-	13	modules/unités			- Groupe 2		-52	Taux de desserte en eau potable (faible taux)	- Population - Ménages	Société de Distribution de l'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	Us et coutumes des zones d'intervention Familiarisation avec les technologies Respect de l'environnement Le relief Mesures d'atténuation : -Sensibilisation/concertation avec les bénéficiaires Sensibilisation dans les écoles -Création d'unités de potabilisation d'eau
- Groupe 1	-	13													
modules/unités															
- Groupe 2		-52													

III. l'augmentation de la production agricole, des recettes fiscales et la diversification de l'activité économique contribuent à l'accroissement des capacités financières de la région.	3.1 Taux d'accroissement des recettes fiscales 3.2 Augmentation de la Capacité d'autofinancement des actions de développement de la Régions	- Livres de comptes financiers - Rapports	- Région - Communes	Budget des communes de la Région Trésorerie Régionale	Faiblesse du recouvrement par les services financiers et les IMF intervenants dans le projet Mesures d'atténuation : - Renforcement des capacités opérationnelles des IMF et le suivi des bénéficiaires
IMPACT					
EFFETS	Les revenus des populations sont accrus Les populations ont un accès au service socio communautaire de base	- Augmentation de la demande des services sociaux de base - accès au service socio communautaire de base	<i>Non disponible, à rechercher</i>	- Population - OCPV - Groupement coopératifs	Fluctuation et instabilité des prix du marchés Mesure d'atténuation : -Exportation/ transformation et - mesures de stabilisation des prix d'achat aux producteurs

PRODUIT	La sécurité alimentaire et la réduction du sentiment d'insécurité sont garanties dans la Région de villages faisant partie du projet et leurs environs	4.1 Pourcentage des familles ayant un accès à 3 repas quotidiens Plus de 50% 4.2 Disponibilité des productions agricole sur le marché locale 4.3 Accroissement de la sécurité 4.4 Réduction du nombre d'agressions et des violences		- Enquête/ Statistique des Services socio	- Office pour la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) - Faîtière des productrice et de commercialisation des vivriers (COCOVICO) - Données statistiques policières - Nombre de plates-formes sectorielles permanentes de concertation sur la sécurité mis en place	
IMPACTS	La sécurité alimentaire et communautaire des populations de La Nawa comme phase pilote et des autres régions sont assurées	4.1 Disponibilité des denrées alimentaires sur le marché local 4.2 Disponibilités d'équipement de conservations des denrées et d'usine de transformation alimentaire 4.2 Dispositifs locaux de gouvernance de la sécurité mis en place			- Comptes rendus des réunions des dispositifs locaux de sécurité	

EFFETS	- Les populations ont un accès amélioré à la nourriture - La sécurité et le sentiment de sécurité des populations sont améliorés - La gouvernance des questions de sécurité dans les villages, les communes et la Région est améliorée	4.3 Réduction des maladies liées aux carences alimentaire 4.5 Réduction de la morbidité liée aux carences alimentaires 4.6 Réduction de l'insécurité 4.7 Réduction du nombre d'agressions et des violences	- Registre des médecins - Coopératives/Structure de commercialisation et de distribution des produits agricoles COCOVICO	- Enquête de satisfaction sur les marchés - Augmentation du flux commercial entre la Région de la Nawa et le reste de la Côte d'Ivoire - Compte rendu de réunions des instances locales de gouvernance de la sécurité - Données statistiques policière et	- Mauvaise structuration des réseaux de distribution - Difficulté d'acheminement des produits bord champ vers les centres de consommation du fait de l'état des routes et de camions de transport Mesures d'atténuation : - Appui logistique aux groupements de production ou coopérative des femmes et des jeunes - Reprofilage des voies d'accès aux sites de production - Prise en compte de la dimension approche prévention dans les stratégies de développement au niveau de la Région de la NAWA
----------------------	---	--	---	---	---

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA COTE D'IVOIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE CONCERNANT UN PROJET DE PRET A LA COTE D'IVOIRE POUR UN PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LA REGION DE LA NAWA ET DANS LES REGIONS DE LA COMOIE, DES LACS, DES SAVANES ET DU WOROBA.

La Côte d'Ivoire soumet les présents rapports et recommandation concernant une proposition de prêt d'un montant de 219.300.000 Euro (44 060 000 Euro première phase, 175.224.000 Euro deuxième phase) au Conseil d'Administration de la Banque pour le financement du projet d'appui au développement rural et les énergies renouvelables dans les régions spécifiées ci-dessus en Côte d'Ivoire.

I – Orientation stratégique et justification

1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays

Le présent projet d'appui au développement rural et des ressources renouvelables a pour objectif principal l'installation d'unité de production d'électricité à partir des énergies renouvelables et l'adduction d'eau potable en vue de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois en faveurs des femmes et des jeunes. Le projet intervient dans un contexte post crise marqué par la volonté affichée du Gouvernement telle que définie dans le document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) axé autour de six orientations stratégiques parmi lesquelles :

- la Promotion du secteur privé comme moteur de la croissance, et soutien au développement rural par la création de richesse et d'emplois ;
- L'amélioration de l'accessibilité équitable et de la qualité des services sociaux de base
- La décentralisation comme moyen de participation des populations au processus de développement et de réduction des disparités régionales.

La population rurale représente 57% de la population totale. Le secteur primaire représente près du 1/3 du PIB et occupe les 2/3 de la main-d'œuvre, c'est pourquoi, le développement rural constitue un des axes stratégiques pour atteindre le maximum de pauvres.

A ce niveau les objectifs visés sont : (1) améliorer la compétitivité et la productivité des activités en milieu rural ; (2) rechercher l'autosuffisance et la sécurité alimentaires ; (3) réhabiliter le patrimoine forestier ; et (4) améliorer le revenu des producteurs et réduire les disparités locales.

Le présent projet est conforme au DSRP-2001 dont les même axes sont reconduits dans le Plan National de Développement élaboré en 2012 qui met un accent particulier sur le développement rural, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'emploi des jeunes qui est une priorité majeur du gouvernement et matérialisée par la création d'une Agence d'Emploi Jeune (AEJ).

Aussi, en mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté, le développement de l'entrepreneuriat, l'inclusion sociale et l'égalité du genre, le projet est conforme aux stratégies de la banque :

- stratégie décennale 2013-2022 (piliers de développement du secteur privé ; qualification et technologie),
- stratégies en matière de genre 2014-2018 (pilier d'autonomisation économique de la femme), et

- stratégie de développement du capital humain 2014-2018 (pilier pour perfectionner les compétences et la technologie pour améliorer la compétitivité et les perspectives d'emploi ; promouvoir l'efficacité et l'inclusion dans la prestation des services).

1.2. Justification de l'intervention de la Banque

Le projet vient en appui aux efforts du Gouvernement ivoirien engagé dans le processus de décentralisation qui vise à poursuivre par des actions concrètes de développement, le relèvement économique en faveur des populations à la base.

En dépit de la détermination des autorités locales, et la disponibilité des potentialités naturelles, force est de constater la faiblesse des capacités financières des Régions concernées d'où la nécessité d'un appui financier de bailleur notamment la BAD, dont l'une des missions est d'accompagner et d'appuyer les gouvernements des états membres dans la mise en œuvre de politiques de développement. La banque qui est l'un des principaux partenaires au développement de la Côte d'Ivoire a une grande expérience dans le domaine et la mise en œuvre des projets ayant une incidence forte sur la réduction de la pauvreté. Elle possède dans le domaine un avantage comparatif certain du fait qu'elle a approuvé et exécuté plusieurs projets ayant une incidence sur la réduction de la pauvreté dans différents pays membres.

1-3 Coordination de l'aide

La coordination de l'aide sera assurée par un comité composé du Ministère de la planification du développement, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers ses structures techniques et le Ministère d'Etat Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Plusieurs partenaires techniques et financiers interviennent en Côte d'Ivoire : ce sont la Banque Mondiale (BM), l'Union Européenne (UE), la Banque Islamique développement (BID), le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et les Agences du Système des Nations Unies (PNUD, FAO, FIDA, FNUAP).

L'état de la coordination de l'aide dans le domaine social en Côte d'Ivoire a été satisfaisant et se matérialise à travers un cadre formel d'échange et de dialogue dont fait partie la Banque en tant que membre. Dans le cadre de la mise en œuvre des opérations de cash transfert de la banque, les établissements financiers nationaux (EFN) peuvent être mises à contribution pour d'une part réaliser la distribution du cash et d'autre part contribuer au recouvrement du prêt de façon à pérenniser l'aide par une gestion efficace des intérêts induits. Le gouvernement veillera à la mise en place de cette synergie.

II – Description et objectifs du projet

2.1. Composantes du projet

L'objectif global du Projet d'Appui au Développement Rural et des Energies Renouvelables dans les Régions de la Nawa, de la Comoé, des savanes, du Woroba et des Lacs, est de créer les conditions du développement économique, social inclusif et durable. De façon spécifique, il s'agit de : (1) favoriser l'accessibilité à l'électricité et à l'eau potable aux populations par l'installation de micro unités de production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelable. (2) améliorer les conditions de vie et d'existence des populations par la création d'emplois et le renforcement des capacités des services sociaux de base. (3) l'augmentation de la production agricole. (4) la diversification de l'activité économique contribuera au renforcement des capacités financières de la région par l'augmentation des recettes fiscales. (5) la sécurité alimentaire et la réduction du sentiment d'insécurité par le

renforcement des capacités des producteurs agricoles de la région et la création d'emplois pour les populations vulnérables notamment les femmes et les jeunes.

Tableau 2.1.a : Composantes du projet
Première phase (phase pilote)

	Nom de la composante	Coût estimatif (EURO)	Description des composantes
1	investissement	44 060 000	<u>Sous composante 1</u> : Etude de faisabilité et adaptation maîtrise des données économiques, géographiques, sociologique et culturelles du milieu. <u>Sous composante 2: implantation du chantier et recrutement du personnel.</u> 2-1 Bureaux Personnel local durant la construction, mise en service et vérification 2-2 Supervision et gestion pendant 6 mois après la mise en service et la vérification <u>Sous composante 3 : acquisition et installation des équipements pour production d'énergie</u> 3-1 Installation photovoltaïque, gérant du service électrique en îlots et pack batteries de 30 kW, fourniture, mise en œuvre, supervision et vérification 3-2 Installation de génération éolienne complète d'accessoires fournitures, mise en œuvre, supervision, mise en route et vérification 3-3 Installation de digestion anaérobie avec production d'énergie fourniture, mise en œuvre, supervision, mise en service et vérification 3-4 Installation de gazéification avec production d'énergie fourniture, mise en œuvre, supervision, mise en service et vérification 3-5 Groupes de cogénération /structure en service de l'installation photovoltaïque 3-6 Installation du réseau de

			distribution d'énergie
			Sous composante 4: installation d'équipements et production d'eau 4-1 installations du dispositif de captage, potabilisation d'eau avec fontaine 4-2 installations du réseau de distribution d'eau et d'irrigation Sous composante 5 : activités artisanales 5-1 installations du système d'irrigation 5-2 installations de dispositif de lavage, passage et stérilisation des fruits et légumes 5-3 installations de cellules de réfrigération pour la conservation des excédents agricoles.
2	Formation	12 506 000	Sous composante 1 : acquisition du Matériel didactique Sous composante 2 Conduite de la Formation en tant que telle (6 sessions pendant 36 mois; hébergement, transport et intéressement des instructeurs, des auditeurs et tuteurs locaux et techniciens expatriés)... Sous composante 3 Bourses d'étude pour les élèves (20 élèves pendant 36 mois à 100 €/mois) Sous composante 4 Structure en service de la formation (salle de classe et ateliers)

Tableau 2.1.b : Composantes du projet
Deuxième phase

	Nom de la composante	Coût estimatif (EURO)	Description des composantes
1	investissement	175.240.000	Sous composante 1 : Etude de faisabilité et adaptation maîtrise des données économiques, géographiques, sociologique et culturelles du milieu. Sous composante 2: implantation du chantier et recrutement du personnel. 2-1 Bureaux Personnel local durant la construction, mise en service et vérification 2-2 Supervision et gestion pendant 6 mois après la mise en service et la vérification Sous composante 3 : acquisition et installation des équipements pour production d'énergie

		3-2 Installation photovoltaïque, gérant du service électrique en îlots et pack batteries de 30 kW, fourniture, mise en œuvre, supervision et vérification 3-2 Installation de génération éolienne complète d'accessoires fournitures, mise en œuvre, supervision, mise en route et vérification 3-7 Installation de digestion anaérobie avec production d'énergie fourniture, mise en œuvre, supervision, mise en service et vérification 3-8 Installation de gazéification avec production d'énergie fourniture, mise en œuvre, supervision, mise en service et vérification 3-9 Groupes de cogénération /structure en service de l'installation photovoltaïque 3-10 Installation du réseau de distribution d'énergie <u>Sous composante 4: installation d'équipements et production d'eau</u> 4-1 installations du dispositif de captage, potabilisation d'eau avec fontaine 4-2 installations du réseau de distribution d'eau et d'irrigation <u>Sous composante 5 : activités artisanales</u> 5-1 installations du système d'irrigation 5-2 installations de dispositif de lavage, passage et stérilisation des fruits et légumes 5-3 installations de cellules de réfrigération pour la conservation des excédents agricoles.
2	Formation	50.024.000 <u>Sous composante 1</u> : acquisition du Matériel didactique <u>Sous composante 2</u> Conduite de la Formation en tant que telle (6 sessions pendant 36 mois; hébergement, transport et intéressement des instructeurs, des auditeurs et tuteurs locaux et techniciens expatriés)...

Sous composante 3 Bourses d'étude pour les élèves (20 élèves pendant 36 mois à 100 €/mois)

Sous composante 4 Structure en service de la formation (salle de classe et ateliers)

Tableau 2.1.c : Composantes du projet
TOTAL

	Nom de la composante	Coût estimatif (EURO)	Description des composantes
1	investissement	219.300. 000	Sous composante 1 : Etude de faisabilité et adaptation maîtrise des données économiques, géographiques, sociologique et culturelles du milieu. Sous composante 2: implantation du chantier et recrutement du personnel. 2-1 Bureaux Personnel local durant la construction, mise en service et vérification 2-2 Supervision et gestion pendant 6 mois après la mise en service et la vérification Sous composante 3 : acquisition et installation des équipements pour production d'énergie 3-3 Installation photovoltaïque, gérant du service électrique en îlots et pack batteries de 30 kW, fourniture, mise en œuvre, supervision et vérification 3-2 Installation de génération éolienne complète d'accessoires fournitures, mise en œuvre, supervision, mise en route et vérification 3-11 Installation de digestion anaérobie avec production d'énergie fourniture, mise en œuvre, supervision, mise en service et vérification 3-12 Installation de gazéification avec production d'énergie fourniture, mise en œuvre, supervision, mise en

		service et vérification
		3-13 Groupes de cogénération /structure en service de l'installation photovoltaïque
		3-14 Installation du réseau de distribution d'énergie
		<u>Sous composante 4: installation d'équipements et production d'eau</u>
		4-1 installations du dispositif de captage, potabilisation d'eau avec fontaine
		4-2 installations du réseau de distribution d'eau et d'irrigation
		<u>Sous composante 5: activités artisanales</u>
		5-1 installations du système d'irrigation
		5-2 installations de dispositif de lavage, passage et stérilisation des fruits et légumes
		5-3 installations de cellules de réfrigération pour la conservation des excédents agricoles.
2	Formation	62.530.000
		<u>Sous composante 1</u> : acquisition du Matériel didactique
		<u>Sous composante 2</u> Conduite de la Formation en tant que telle (6 sessions pendant 36 mois; hébergement, transport et intéressement des instructeurs, des auditeurs et tuteurs locaux et techniciens expatriés)...
		<u>Sous composante 3</u> Bourses d'étude pour les élèves (20 élèves pendant 36 mois à 100 €/mois)
		<u>Sous composante 4</u> Structure en service de la formation (salle de classe et ateliers)

2.2. Solutions techniques retenues et solutions de substitutions étudiées

Pour ce qui concerne la Nawa, de manière globale, les composantes et activités contenues dans le projet sont pertinentes au regard de la zone géographique et l'environnement de sa mise en œuvre et n'appellent aucun commentaire particulier. Le projet s'inscrit dans les objectifs de développement tels que définis par le gouvernement ivoirien dans le DSRP et repris dans le PND et favorisera une amélioration du cadre de vie des bénéficiaires et de l'environnement.

Concernant les quatre autres régions, elles sont représentatives de l'ensemble du pays vu leur situation géographique et les réalités physiques et socio-économiques qui les caractérisent. Toutes les régions ont les caractéristiques pour prendre part au projet.

La région des LACS au centre, la région du WOROBA au Nord-Ouest, la région de SAVANE au nord et la région de la COMOIE au sud –est ;

Antérieurement, les solutions qui s'imposaient aux populations étaient soit (1) l'utilisation de l'hydroélectricité, (2) l'utilisation de combustibles notamment les hydrocarbures, le charbon de bois ou le bois de chauffe. Celles-ci ne sont pas adaptées au contexte actuel de perturbation et de changement climatique du fait de leur caractère polluant, coûteux, et l'insuffisance de la couverture du réseau hydro électrique lié à la faible production du barrage de Buyo.

Par contre, les potentialités agricoles de la région, grande productrice de Cacao permettent la production de la biomasse en quantité suffisante. En effet une étude réalisée dans la région de Soubré indique que la production cacaoyère est de 9 000 000 de tonnes, soit 6 000 0000 de cortex ce qui permet de produire 740 gigawatts d'énergie par an, largement au-dessus des besoins de consommation en énergie de la région. Ce qui ouvre une hypothèse de marché potentiel et d'emploi pour les femmes et les jeunes.

En ce qui concerne l'insertion et l'autonomisation des groupes cibles, en particulier les femmes. Le dynamisme et les organisations à vocation coopératives des femmes de cette région est un facteur de capitalisation et une clé de succès. De surcroît ces organisations comprenant en leur sein des femmes de divers horizons ethniques, politiques, et socio constituent des ferments de la cohésion sociale et des relais pour véhiculer des messages sur le terrain. Il est constant que ces groupements de femmes à vocation coopératives sont dans la commercialisation de leur production sans aucune valeur ajoutée.

Tableau 2.2 : Solutions de substitution envisagées et causes du rejet

Solution de substitution	Brève description	Cause du rejet
Energie hydroélectrique	Approvisionnement des sites habités par l'électricité produite à partir du barrage de Buyo	▪ Non accessible à l'ensemble des localités et sa production est insuffisante
hydrocarbures	Utilisation du gasoil pour le fonctionnement des unités de transformation (broyage/décorticage) et du pétrole pour l'éclairage des ménages	▪ Coûteux, polluant avec impact négatif réel sur l'environnement ▪ Impact très faible en termes de nombre d'emplois créés.
Charbon de bois et bois de chauffe	Utilisation par les ménages du charbon de bois ou du bois pour leurs activités.	▪ Impact très négatif sur l'environnement du fait de la pollution et la destruction massive du couvert forestier

2.3. Type de projet

Le projet de développement rural et des énergies renouvelables est un projet d'investissement qui a la caractéristique particulière d'auto remboursement eu égard les ressources générées, les effets induits et son impact positif sur l'environnement et son caractère inclusif et innovant.

2.4. Coût du projet et dispositifs de financement

Le coût total du projet est de 281.830.000 EURO. La contribution de la Banque est un prêt d'un montant de 219.300.300 EURO soit 77,88% destinée au financement des opérations d'investissement et la contribution de l'IFAD qui est un don à hauteur de 62.530.000 EURO

soit 22,12% ; le tableau ci-après donne le coût du projet source de financement, par composante, par catégorie de dépense et le calendrier de dépense par année.

N.B : Le cours Actuel d'1Euro est à 655, 957 CFA estimé pour le besoin du projet à 656 F CFA

Table 2.3 : Coût estimatif par composante

- Prototype

Composantes	Coût en devises (€)	Coûts en monnaie locale FCFA
Etude de faisabilité et adaptation/maitrise des données économiques, géographiques et culturelles du milieu	50 000	32 800 000
Conception intégrée (module installations et formation)	510 000	430 336 000
Acquisition et mise en place des installations production d'énergie	1 885 000	1 236 560 000
Direction technique	180 000	118 080 000
Installation et mise en place/installation production d'eau	485 000	318 160 000
Activités artisanales et entrepreneuriales et infrastructures sanitaires	340 000	223 040 000
Total 1	3 450 000	2 263 200 000
Provision pour aléas d'exécutions	170 000	111 520 000
Total 2	170 000	111 520 000
Total 1 + 2	3 620 000	2 374 720 000
Conduite de la formation	962 000	631 072 000

- Modules suivants

Composantes	Coût en devises (€)	Coûts en monnaie locale FCFA
Etude de faisabilité et adaptation/maitrise des données économiques, géographiques et culturelles du milieu	50 000	32 800 000
Conception intégrée (module installations et formation)	275 000	180 400 000
Acquisition et mise en place des installations production d'énergie	1 885 000	1 236 560 000
Direction technique	180 000	118 080 000
Installation et mise en place installation production d'eau	485 000	318 160 000
Activités artisanales et entrepreneuriales et infrastructures sanitaires	340 000	223 040 000
Total 1	3 215 000	2 050 000 000
Provision pour aléas d'exécution	155 000	101 680 000
Total 2	155 000	101 680 000
Total 1 + 2	3 370 000	2 210 720 000
Conduite de la formation	962 000	631 072 000

- *Phase 1: La Nawa (1 module prototype et 12 modules)*

Composantes	Cout en devises (€)	Couts en monnaie locale FCFA
Etude de faisabilité et adaptation/maitrise des données économiques, géographiques et culturelles du milieu	650 000	426 400 000
Conception intégrée (module installations et formation)	3 810 000	2 499 360 000
Acquisition et mise en place des installations production d'énergie	24 505 000	16 075 280 000
Direction technique	2 340 000	1 535 040 000
Installation et mise en place installation production d'eau	6 305 000	4 136 080 000
Activités artisanales et entrepreneuriales et infrastructures sanitaires	4 420 000	2 899 520 000
Total 1	42 030 000	27 571 680 000
Provision pour aléas d'exécution	2 030 000	1 331 680 000
Total 2	2 030 000	1 331 680 000
Total 1 + 2	44 060 000	28 903 360 000
Conduite de la formation	12 506 000	8 203 936 000

- *Phase 2: Comoé, Lacs, Savanes et Woroba (53 modules)*

Composantes	Cout en devises (€)	Couts en monnaie locale FCFA
Etude de faisabilité et adaptation/maitrise des données économiques, géographiques et culturelles du milieu	2 600 000	1 705 600 000
Conception intégrée (module installations et formation)	14 300 000	9 380 800 000
Acquisition et mise en place des installations production d'énergie	98 020 000	64 301 120 000
Direction technique	9 360 000	6 140 160 000
Installation et mise en place installation production d'eau	25 220 000	16 544 320 000
Activités artisanales et entrepreneuriales et infrastructures sanitaires	17 680 000	11 598 080 000
Total 1	167 180 000	109 670 080 000
Provision pour aléas d'exécutions	8 060 000	5 287 360 000
Total 2	8 060 000	5 287 360 000
Total 1 + 2	175 240 000	114 957 440 000
Conduite de la formation	50 024 000	32 815 744 000

- *Récapitulatif des phases 1 et 2 (65 modules)*

Composantes	Cout en devises (€)	Couts en monnaie locale FCFA
Etude de faisabilité et adaptation/maitrise des données économiques, géographiques et culturelles du milieu	3 250 000	2 132 000 000
Conception intégrée (module installations et formation)	18 110 000	11 880 160 000
Acquisition et mise en place des installations production d'énergie	122 525 000	80 376 400 000
Direction technique	11 700 000	7 675 200 000
Installation et mise en place installation production d'eau	31 525 000	20 680 400 000
Activités artisanales et entrepreneuriales et infrastructures sanitaires	22 100 000	14 497 600 000
Total 1	209 210 000	137 241 760 000
Provision pour aléas d'exécution	10 090 000	6 619 040 000
Total 2	10 090 000	6 619 040 000
Total 1 + 2	219 300 000	143 860 800 000
Conduite de la formation	62 530 000	41 019 680 000

Tableau 2.4 : Coût du projet par catégorie de dépense

- *Phase 1: La Nawa (1 module prototype et 12 modules)*

Composantes	Cout en devises (€)	Couts en monnaie locale FCFA
Travaux	9 789 000	6 421 584 000
Biens	22 841 000	14 983 696 000
Services	4 460 000	2 925 760 000
Fonctionnement	4 940 000	3 240 640 000
Total du coût de base	42 030 000	27 571 680 000
Provisions pour aléas d'exécutions	2 030 000	1 331 680 000
Provision pour hausse des prix		
Coût total du projet	44 060 000	28 903 360 000

- *Phase 2: Comoé, Lacs, Savanes et Woroba (53 modules)*

Composantes	Cout en devises (€)	Couts en monnaie locale FCFA
Travaux	39 156 000	25 686 336 000
Biens	91 364 000	59 934 784 000
Services	16 900 000	11 086 400 000
Fonctionnement	19 760 000	12 962 560 000
Total des coûts de base	167 180 000	109 670 080 000
Provisions pour aléas d'exécutions	8 060 000	5 287 360 000
Provision pour hausse des prix		
Coût total du projet	175 240 000	114 957 440 000

- *Récapitulatif des phases 1 et 2 (65 modules)*

Catégorie de dépenses	Cout en devises (€)	Couts en monnaie locale FCFA
Travaux	48 945 000	32 107 920 000
Biens	114 205 000	74 918 480 000
Services	21 360 000	14 012 160 000
Fonctionnement	24 700 000	16 203 200 000
Total des coûts de base	209 210 000	137 241 760 000
Provisions pour aléas d'exécutions	10 090 000	6 619 040 000
Provision pour hausse des prix		
Coût total du projet	219 300 000	143 860 800 000

Tableau 2.5 : Calendrier des dépenses par composante (EURO)

Composantes	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7
- Phase 1: La Nawa (1 module prototype et 12 modules)							
Travaux	3263000	3263000	3263000				
Biens	7613666,67	7613666,67	7613666,67				
services	1486666,67	1486666,67	1486666,67				
fonctionnement	1646666,67	1646666,67	1646666,67				
divers	676666,67	676666,67	676666,67				
- Phase 2: Comoé, Lacs, Savanes et Woroba (53 modules)							
travaux				13052000	13052000	13052000	13052000
biens				22841000	22841000	22841000	22841000
services				4225000	4225000	4225000	4225000
fonctionnement				4940000	4940000	4940000	4940000
divers				2015000	2015000	2015000	2015000
Total du coût de base	14686666,67	14686666,67	14686666,67	43810000	43810000	43810000	43810000

2.5. Zone et bénéficiaires visés par le projet

Le projet sera mis en œuvre dans cinq régions de la Côte d'Ivoire qui sont : La Nawa, la région des Lacs, la région de la Comoé, la région du Woroba, et la région des Savanes.

La première phase du projet consiste à intervenir dans les cinq départements qui composent la Région de la Nawa ; cette phase concerne environ 300 000 personnes soit environ 1,15% de la population nationale et 30% de la population de la région.

La Deuxième phase du projet sera mise en œuvre dans quatre régions du pays choisies en fonction de leur situation géographique, leurs potentialités économiques et leur niveau de développement qui est le reflet de l'ensemble des régions du pays. Ces quatre régions concentrent une population de plus de cinq millions de personnes répartie comme suit.

- La région des Lacs au centre du pays, regroupe les départements de Yamoussoukro, Daoukro, Bongouanou et Dimbokro, et concentre une population de plus 1 300 000 habitants, soit 30% de la population des régions. C'est une zone de production agricole suffisamment arrosée mais dont la zone rurale se trouve confrontée malgré les nombreuses interventions de l'Etat, à la problématique du développement face à une population de plus en plus croissante.

- La région des savanes, située au nord de la Côte d'Ivoire, regroupe les départements de Korhogo, Boundiali et Ferkessédougou. Elle est peuplée d'environ 1 700 000 habitants. C'est une zone de production de coton, d'anacarde, de mangue et de canne à sucre. On y rencontre les complexes sucriers construits depuis les années 70 les unités de transformation du coton ;
- La région de la Comoé, ancienne boucle du cacao, regroupe les Départements d'Abengourou et d'Aboisso ; elle concentre une population de plus de 1 300 000 habitants c'est une zone de production agricole qui reste confronté à l'instar des autres régions du pays, au problème de disponibilité d'eau et d'électricité et surtout à la gestion des ordures ménagères.
- La région du Woroba, située au Nord-Ouest du pays, concentre une population estimée à environ 900 000 habitants. C'est une région caractérisée par ses potentialités minières et minéralières qui ne suffisent malheureusement à résorber l'épineux problème d'emploi des jeunes, des femmes mais surtout de l'électricité et la disponibilité de l'eau potable.

En somme, la phase 2 du projet qui est la phase nationale concerne une population bénéficiaire directe de plus de 1 300 000 personnes. Aussi, de façon Générale, l'accès aux services sociaux de base en milieu rural est nettement inférieur qu'en zone urbaine en raison des disparités dans l'allocation des ressources qui a toujours été en faveur des villes. L'insuffisance des infrastructures de transport dans le pays, particulièrement en zone rural, constitue également une contrainte majeure pour le développement des secteurs générateurs d'emplois et de valeurs ajoutées. Dans son plan national de développement, le gouvernement accorde la priorité au désenclavement des zones rurales comme réponse à ces contraintes.

2.6. Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

Le projet a été conçu et élaboré à l'initiative du gouvernement ivoirien par le biais du conseil régional de la NAWA en associant divers intervenants tant nationaux qu'internationaux. Le groupe de travail sur le terrain ont rencontré les autorités nationales, la société civile et des représentants des bénéficiaires. Les échanges avec les autorités nationales ont permis de faire le point sur les leçons des opérations antérieures, d'identification des bonnes pratiques développées, de déterminer le contenu du nouveau projet, son coût et sa zone d'intervention. Avec la société civile et les représentants des bénéficiaires, les discussions ont permis de recueillir des informations sur les besoins immédiats des populations et sur la meilleure façon de définir le projet pour satisfaire ces besoins. Les discussions ont également permis au groupe de travail mis en place à cet effet de sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessité pour eux de s'approprier le projet afin de mieux suivre et s'impliquer dans la mise en œuvre du projet. Les entretiens avec les autres partenaires ont porté sur les opérations en cours, les projets et programmes futurs, et la recherche des synergies pour optimiser l'impact des opérations.

La dynamique de consultation, créée pendant les phases de préparation du projet sera maintenue pendant la mise en œuvre des activités. Les missions de supervision de la Banque rencontreront au niveau local toutes les parties prenantes du projet. En outre, la Banque encouragera l'équipe du projet à adopter l'approche participative dans la mise en œuvre de son programme de travail

2.7. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

Le projet d'appui au développement rural et des énergies renouvelables (PADRER) s'inspire des leçons tirées des interventions antérieures de la Banque et des autres partenaires en Côte d'Ivoire. Elles portent particulièrement sur les lenteurs dans l'exécution des projets et les faiblesses au niveau des mesures visant la durabilité des réalisations. Le PADRER a donc été préparé en s'assurant que toutes les études préalables à l'exécution du projet ont été réalisées, notamment celles liées à la faisabilité, la mise en place et l'opérationnalisation d'un dispositif de financement, les dispositions administratives et juridiques la validation du document projet par toutes les parties prenantes.

Grâce aux formations en entrepreneuriat reçues durant la première phase du PADRER les ressources sont mobilisées à temps pour consolider les acquis dans l'optique d'accroître l'impact et la visibilité des interventions.

Sur la base de ces leçons, les mesures suivantes ont été proposées dans le cadre du présent projet:

Conditions des prêts :

- **Maîtrise des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition, gestion financière et décaissement**

Le PADRER sera mis en œuvre par **ASAC Group srl, holding italienne qui est née d'un procès de réorganisation du capital des sociétés SIMAM Spa et SOGEIN Srl, sociétés qui opèrent depuis 1994, et dont ladite holding détient 100% des parts des sociétés respectives qui la compose.** Ce processus de réorganisation vise au développement réussi des activités industrielles des sociétés de la Holding en termes de services et produits et de diversification internationale des marchés. **Notamment, grâce aux deux sociétés (SIMAM Spa et SOGEIM Srl), ASAC a acquis une expérience internationale dans plusieurs Pays africains, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mozambique.** Dans lesdits Pays, le groupe a réalisé des investissements directs étrangers et opère aussi dans le domaine de l'import/export, de production locale de biens et prestation de services.

Entre autre, SIMAM a donné vie à la Fondazione maria Grazia Balducci Rossi en Côte d'Ivoire. La Fondation est reconnue par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la sécurité par l'Arrêté Ministériel n°. 337/MEMIS/DGAT/SDVA du 10/09/2015, portant Autorisation et Fonctionnement de l'Association étrangère dénommée "Fondation Maria Grazia Balducci-Rossi. Elle est reconnue aussi par le Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères par lettre n°. 2431/MEMA/CAB/DGCM/DAH-ONG/KAS du 22/11/2013 ainsi que par le Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, Arrêté n°. 037 du 25/03/2013 portant Autorisation à exploiter un établissement sanitaire privé. La Fondation fait partie de l'ensemble des entreprises Simam Spa et Sogein Srl. Elle représente un des bras opérationnels de ASAC Group dans l'exécution et l'exploitation de projets sociaux avec une forte expérience en la matière, en Côte d'Ivoire. (Voie Annex 1- Asac Srl).

ASAC Group srl possède une expérience dans l'utilisation des règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition, de décaissement et de gestion financière. Cette

expérience sera cependant renforcée par l'organisation de nouvelles sessions de formation pendant la période de mise en œuvre du projet;

▪ **Ancrage institutionnel**

Le comité technique de gestion du projet travaillera sous l'autorité du comité tripartite de pilotage dont fait partie la Banque, afin de disposer d'un niveau de prise de décision qui permette de trouver des solutions rapides et efficaces aux contraintes et blocages susceptibles d'entraver la mise en œuvre des activités du projet.

- **Suivi-évaluation** : Le comité technique de gestion du projet sera chargé du suivi-évaluation, et des ressources pour garantir un suivi effectif du projet et une évaluation périodique de ses résultats

2.8. Principaux indicateurs de performance

Les résultats attendus sont mesurés à l'aide du cadre logique du projet. Les indicateurs de performance y ont été définis comme suit aux différents niveaux de résultats.

A court terme : (1) L'accessibilité de l'énergie électrique à tous à travers la promotion et la production des énergies renouvelables au moyen de micro unités de production. (2) L'amélioration des conditions et cadre de vie des populations par la création d'emplois, l'accès à l'eau potable et le renforcement des capacités opérationnelles des services sociaux de base (santé, éducation).

A moyen terme ; l'augmentation de la production agricole, des recettes fiscales et la diversification de l'activité économique et l'accroissement des capacités financières de la région.

A moyen et long terme ; la sécurité alimentaire, la réduction du sentiment d'insécurité et la cohésion sociale sont garanties dans la Région de la Nawa et ses environs pour la première phase et pour les Régions COMOÉ, LACS, SAVANES ; WOROBA dans la deuxième phase ;

Le comité technique de gestion du projet sera chargé de la collecte et de l'analyse des données nécessaires à la vérification de ces indicateurs qui seront documentés dans les rapports d'activités trimestriels et annuels, dans les rapports spécifiques de suivi et évaluation et dans tout autre support de communication élaboré dans cadre du projet.

III – Faisabilité du projet

3.1 Performance économique et financière

Performance économique

3.1.1 Le projet aura un impact important sur le développement des PME dans le paysage de l'économie des régions concernées. Grâce aux activités de mise à disposition d'énergie et d'eau potable de façon permanente, le projet incitera les promoteurs des MPE /AGR et des jeunes porteurs de projets viables et contribuera à la fois à la réduction du chômage et à l'accroissement de la productivité dans les secteurs économiques concernés. A terme, il

favorisera l'amélioration de la compétitivité des MPE, des AGR et de la productivité agricole. Toujours sur le plan économique, le projet soutiendra l'autonomisation des femmes ainsi que la création d'emplois.

Performance financière

3.1.3 Le projet est financièrement rentable, avec un taux de rentabilité interne de 16%, un indice de profitabilité de 254%, qui traduit que pour 100 Euro investi, l'on a un bénéfice de 154 Euro. La valeur ajoutée nette (VAN) du projet est positif avec un délai de récupération du capital investi assez raisonnable, à savoir 6 ans 7 mois. Tous ses indicateurs soutiennent la rentabilité financière dudit projet.

<i>Valeur Actuelle Nette (VAN)</i>	336 862 685 €
<i>délai de récupération(DR)</i>	6 ans 7 mois
<i>Le Taux De Rendement Interne (TRI)</i>	16%
<i>indice De Profitabilité (IP)</i>	254%

NB : des calculs détaillés se trouvent dans le rapport de l'étude financière

3.2. Impact environnemental et social

Environnement

Le projet innove en matière d'énergie renouvelable en intégrant la solution de l'énergie éolienne. La technologie proposée par le promoteur certes ne demande pas une grande disponibilité en termes de vent, mais l'installation du champ éolien aura un impact sur la végétation, avec des incidences mineures sur l'environnement.

Les activités de production d'énergie et les activités agricoles qui en découlent seront respectueuses de l'environnement et contribueront à le protéger. Les populations cibles seront dotées d'équipements adaptés aux normes environnementales. La sensibilisation des jeunes et des femmes sur la nécessité de protéger l'environnement sera de mise. Les actions de sensibilisation seront organisées en direction des exploitants et usagers des produits agricoles et sur les thèmes relatifs à l'économie d'énergies et au déboisement abusif ; la mise en œuvre du projet est une solution efficace et salutaire à l'épineux problème de gestion des ordures ménagères auquel restent confrontés les autorités locales.

Changement climatique

Le projet n'a aucun lien ou effet négatif significatif sur le changement climatique.

Genre

L'autonomisation des femmes et leur prise de participation à la vie communautaire constitue l'un des objectifs du projet. Au sein de la population cible du projet, les femmes représentent plus de la moitié. Elles seront les principales bénéficiaires du projet. Le projet mettra l'accent sur l'autonomisation économique des femmes, l et contribuera à

apporter une solution durable aux inégalités entre genres, et favorisera l'intégration économique et sociale des femmes et des jeunes (filles et garçons) sans emploi. Les questions du genre seront institutionnalisées dans toutes les composantes du projet. A cet effet, un Expert en Genre pris en charge par le projet veillera au suivi évaluation de ces aspects. Les équipements à financer seront de nature à favoriser l'accès des femmes aux services sociaux économiques de base, tenant compte des besoins spécifiques des femmes. Les hommes également bénéficieront de sessions de formation sur des questions spécifiques.

Social

En ce qui concerne l'insertion et l'autonomisation des groupes cibles, en particulier les femmes, le dynamisme et les organisations à vocation coopératives des femmes de cette région est un facteur de capitalisation et une clé de succès. De surcroît ces organisations comprenant en leur sein des femmes de divers horizons ethniques, politiques, et socio constituent des ferments de la cohésion sociale et des relais pour véhiculer des messages de paix et de réconciliation sur le terrain.

En ciblant en priorité les communautés les plus vulnérables, le projet permettra de renforcer au sein de la population, la culture de l'épargne, l'accès aux services financiers durables et contribuera à réduire les disparités entre groupes sociaux. Les actions envisagées au titre du projet contribueront à réduire le taux de chômage des jeunes et des femmes à travers la création de près de 1.300 emplois directs et 6.500 emplois indirects et garantira la sécurité alimentaire et la réduction du sentiment d'insécurité, l'exode rurale et permettra d'accroître l'intégration accrue des communautés (autochtones/allogènes)

Réinstallation forcée

Le projet n'entraînera aucun déplacement de population, mieux il a pour objet de rapprocher les bases du développement des bénéficiaires.

IV –Exécution

4.1. Dispositions en matière d'exécution

4.1.1 Dispositions institutionnelles et en matière d'exécution

Le projet sera mis en œuvre par un comité technique de gestion (CTG) du projet placé sous la responsabilité d'un comité de pilotage composée du bailleur, un représentant du gouvernement ivoirien, du Conseil Régional et l'autorité préfectorale. Le CTG sera doté d'une direction administrative, comptable et financière, un service de suivi-évaluation et un service de passation de marchés dont les cadres sont familiarisés avec les procédures et règles de la Banque en matière d'acquisition, de gestion financière, ainsi qu'avec les dispositions du Manuel des décaissements de la Banque. Le CTG sera accompagné sur le terrain par un ou des organes consultatifs qui sont des comités locaux de développement (CLD) chargés de proposer, de concevoir et de suivre les actions sur le terrain. Ils sont composés des acteurs multisectoriels et pluridimensionnels. L'ancrage institutionnel du PADRER sera au niveau du Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances qui assurera la tutelle financière et du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité qui en assurera la tutelle administrative.

L'équipe d'exécution du projet comportera également un Coordonnateur Régional.

4.1.2 Dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services :

Les acquisitions prévues dans le cadre du projet et financées par la Banque serviront à la mise en œuvre des trois composantes du projet. Il s'agira essentiellement des acquisitions de matériels et équipements, de services de consultants réalisés par des firmes ou des individuels ainsi que des formations à mettre en œuvre par des cabinets spécialisées. En revanche, L'acquisition des services de consultants (cabinet ou Consultant Individuel) nécessaire à la mise en œuvre de ce projet se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque.

La gestion administrative et financière apparaît à la pratique comme le ventre mou des projets. Dans la pratique, des faiblesses et des entorses aux règles de procédures administratives et financières sont régulièrement mises en lumière, mettant ainsi en péril l'exécution des projets dans les termes et conditions préalablement convenus dans les conventions ou document de projet.

Pour prévenir cet risque, il importe que la gestion financière et administrative soient adossées à des règles et procédures contenues dans un manuel adopté par les parties prenantes à l'usage des gestionnaires qui définit les modalités de mises en œuvre des opérations, les niveaux d'engagements financiers, basés sur le principe de la séparation des tâches et les personnes en charge des opérations..

La gestion financière et administrative du projet comprend les dispositifs suivants:(i) un manuel des procédures administratives, financières et comptables, (ii) un processus budgétaire composé d'un budget prévisionnel approuvé par le comité de pilotage et d'un suivi automatisé de l'exécution du budget , (iii) une comptabilité générale et analytique, (iv) un suivi de la situation financière des engagements, (v) un rapport d'activités trimestriel avec une partie relative à la situation financière, (vi) un audit externe des comptes par un cabinet indépendant . Ainsi l'on peut espérer une gestion dans les règles de l'orthodoxie financière qui garantissent l'atteinte des résultats escomptés, et la possibilité de réplication à une plus grande échelle.

Dans le cadre des arrangements de gestion financière préconisés, le système sera suffisamment renforcé dans les domaines de la comptabilité, du contrôle interne par un meilleur suivi de l'éligibilité des dépenses, par une application du principe de séparation des tâches, la mise à jour du manuel des procédures administratives, financières et comptables et enfin par le respect des délais convenus de remise du rapport d'audit externe. Il pourra aussi garantir la transparence, la traçabilité et une information financière exhaustive et adéquate sur les fonds investis pour la réalisation du projet. Enfin le projet fera l'objet de missions de supervision par an.

4.1.8 Méthodes de Décaissement du prêt: Le projet utilisera la méthode de paiement direct pour honorer les contrats des consultants et des fournisseurs de biens. D'autre part la méthode du compte spécial sera utilisée et un compte bancaire sera ouvert dans un établissement financier national accepté par la Banque, pour recueillir les fonds du prêt qui financeront les dépenses de fonctionnement du projet. Le compte spécial sera réapprovisionné sur la base d'un fonds de roulement fixé avec l'accord des parties. Le projet utilisera les procédures de décaissement de la Banque.

4.1.9 Audit externe: Les états financiers préparés par le Comité Technique de Gestion conformément au référentiel comptable de la Banque, seront audités sur une base annuelle par un auditeur externe indépendant à l'issue d'un processus de recrutement. Les audits des états financiers du projet seront conduits conformément aux normes d'audit internationalement admises et aux termes de références (TDR) de la Banque, dont une copie sera communiquée au projet. Le rapport d'audit du projet, devra être transmis à la Banque au conformément au délai en vigueur après la clôture de l'exercice concerné.

4.2. Suivi

4.2.1 L'expert en suivi-évaluation du projet assurera la coordination des activités de suivi-évaluation, en relation avec les autres structures impliquées dans l'exécution du projet.

Ses responsabilités incluent : (i) l'évaluation périodique du niveau de réalisation des activités prévues, ainsi que les résultats (physique et financier) qui sont liés à la mise en œuvre de ces activités ; (ii) la réalisation d'enquêtes annuelles légères et/ou d'études spécifiques pour apprécier les effets sur les populations cibles. L'évaluation au terme du projet, des changements induits par l'intervention du projet en termes d'impact, notamment l'évolution des taux de chômage des jeunes et des femmes et le taux de prévalence de la pauvreté dans la zone d'intervention sera de la responsabilité des structures nationales compétentes.

4.2.2 Au démarrage des activités, il s'attèlera à mieux préciser le cas échéant, les différents indicateurs de performance du cadre logique (avec les valeurs de base et les cibles), en collaboration avec les principaux acteurs de mise en œuvre du projet. Il préparera aussi les fiches de suivi et de collecte de données à mettre à la disposition des bénéficiaires et partenaires, ainsi que les tableaux de bord pour suivre le statut de réalisation des activités planifiées.

4.2.3 Le suivi de l'exécution du projet se fera à partir du plan de travail annuel (PTA), du Budget annuel et à travers les rapports d'activités trimestriels et annuels qui seront préparés par le projet. Le suivi des effets du projet se fera à partir des outils suivants: (i) les données de base relatives aux indicateurs des effets; (ii) les enquêtes annuelles et/ou études spécifiques ; (iii) l'évaluation à mi-parcours et (iv) le rapport d'achèvement du projet. L'expert en suivi-évaluation préparera des rapports annuels de suivi-évaluation qui feront le point sur le niveau de réalisation des principaux indicateurs des effets.

Le tableau ci-après donne les principales dates et étapes du calendrier du projet

Calendrier	Etapes	Activités de suivi/boucle de rétroaction
Novembre 2015	Approbation par le Conseil	Lettre au Gouvernement
Janvier 2016	Entrée en vigueur du Prêt et du Don	Signature de l'accord du prêt et du don et réalisation des conditions préalables au premier décaissement

Mars 2016-2019	Mise en œuvre des activités	Rapports d'activité trimestriels et annuels
Octobre 2017	Revue à mi-parcours	Rapport de revue à mi- parcours
2016-2019	Missions de supervision	Rapports de missions et recommandations au
2016-2020	Audits techniques et financiers des activités	Rapports d'audits et recommandations au Gouvernement

4.3. Gouvernance

-l'équipe de projet sera soumise à la production de rapport périodique

-Un audit annuel sera conduit pour s'assurer de la bonne gestion financière des fonds et du respect des règles et procédures de gestion telles que définies par le bailleur

-Une évaluation finale pour s'assurer que le projet a atteint des objets et effets escomptés

4.4. Soutenabilité

Avec un effet revolving grâce au dispositif de refinancement et ainsi d'assurer la continuité des activités et la poursuite du financement du développement économique et social pour d'autres bénéficiaires cibles. Par ailleurs, les différentes actions ciblées par le projet à savoir le renforcement des capacités à la culture entrepreneuriale, la gestion

4.4.1 Le projet s'inscrit dans une optique de développement durable et sa pérennité repose sur le fait que la majeure partie des activités à financer ont été identifiées avec la collaboration des différentes parties prenantes au cours des missions de préparation et d'évaluation. Par ailleurs, le transfert et le partage de connaissances aux bénéficiaires et promoteurs de microprojets permettront l'autopromotion et l'auto prise financière de ces derniers, ainsi que celle de leurs familles voire des communautés

4.4.2 Les actions du projet serviront à asseoir les bases de la pérennisation des actions de développement d'entreprises et la dynamique organisationnelle des groupes bénéficiaires sont de nature à favoriser une croissance inclusive. Les actions de communications, de mobilisation, de sensibilisation et d'information continues, de même que la formation des bénéficiaires et la mise en place de mécanisme de pérennisation contribueront à la soutenabilité du projet pour en faire un exemple de « best practice » qui pourrait faire l'objet d'une diffusion à l'échelle nationale.

4.5. Gestion des risques

4.5.1 Risques

- Les risques tiennent à des contradictions possibles entre la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté contenue dans le PND et la philosophie, la stratégie du projet basé sur l'inclusion et la concertation
- Ils peuvent aussi découler

- du non-respect des accords par un des acteurs du projet ou du choix inadéquat du personnel
- Des difficultés liées à l'accès au financement et l'insuffisance de l'accompagnement
- De problèmes de coordination à raison de la multiplicité des interventions
- Les us et les coutumes et l'implication des bénéficiaires dans la prise des décisions, l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre des activités pourraient entraîner un déficit de connaissance dans la prise en charge du projet

4.5.2 Mesures d'atténuation

- Il importe à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet de s'assurer de la participation et l'implication de tous les acteurs et bénéficiaires en particulier les communautés à la base
- Les parties prenantes se doivent de fixer les termes d'un accord formel et s'assurer que le personnel d'exécution du projet est recruté au terme d'un appel à proposition conduit par un cabinet indépendant
- Diversifier les mesures de financement et les services d'accompagnement
- Mettre en place un dispositif de mise en œuvre inclusif et participatif
- Sensibiliser, informer, former les acteurs et les bénéficiaires et recueillir et prendre en compte leurs observations

4.6. Développement des connaissances

Le projet du fait du caractère transversal des activités identifiées et sa composante « formation » favorise le :

- développement de connaissance dans divers domaines (énergie renouvelable, protection de l'environnement, maintenance, gestion entrepreneuriale, culture de l'épargne, vie associative, gestion de projet, hydraulique villageoise, technique agricole, technique d'irrigation, une expertise locale dans divers corps de métiers
- développement d'une main d'œuvre locale qualifiée

V – Cadre Juridique

5.1. Instrument légal

Le projet est financé par un prêt de la BAD et un don de l'IFAD.

Sont constitutifs des instruments légaux-

- le document de projet dûment signé par les parties prenantes
- les études commanditées par le Conseil Régional de la Nawa
- le cadre logique du projet

5.2. Conditions associées à l'intervention de la Banque

L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée à la réalisation par l'emprunteur à la satisfaction du fonds, des conditions générales applicables aux accords de Prêts et aux Accords de Garantie de la Banque.

Autres conditions

- caution du gouvernement ivoirien
- implication des autorités de la région de la Nawa

- capacité d'absorption du financement par la Région
- capacité de remboursement selon l'échéancier convenu

5.3. Conformité avec les politiques de la Banque

5.3.1 Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque.

VI – RECOMMANDATION

La direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de prêt d'un montant de Deux cent dix-neuf millions trois cent mille Euro au Gouvernement de Côte d'Ivoire pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

La documentation de support est indiquée dans l'Appendice.

APPENDICE

Appendice I : Etude de faisabilité

- Plan de masse (lay-out) de l'installation
- Rapport photographique des visites des villages de La Nawa
- Tableau de récapitulation et choix/liste des villages
- Business Plan

Appendice II : Rapport/Fiches de projet

- A.S.A.C Group srl
- Indicateurs principaux, schéma
- Cadre logique synthétique
- Organisation générale du Projet
- Mots clé
- Bénéfices
- Données de base
- Programme intégré
- Schéma approbation
- Schéma flux économique